



Convocation :..... 07.03.2025
Affichage :..... 07.03.2025

Membres (statutaires.... 10
(présents..... 8
(votants..... 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 20 MARS 2025 À 18H00

N° 2025/3

Objet : Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement et de la section d'investissement

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

MM Arnaud BOUSQUET, Xavier AZAÏS, Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

M. Michel BENOIT, Mme Isabelle ESPINOSA, MM. Didier HOULES, Christophe TESTAS.

Secrétaire :

Xavier AZAIS

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

Délibération n°2025/3

Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement et de la section d'investissement

Le Président ayant exposé,
Le Comité syndical après avoir voté le compte financier unique de l'exercice 2024 ; constate le résultat 2024 :

(montants en Euros)

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Solde
Fonctionnement	617 853,93	607 444,91	Déficit 10 409,02	-10 409,02 Report 2023 + 399 519,24 Excédent net 389 110,22
Investissement	38 944,79	86 592,05	Excédent 47 647,26	47 647,28 Report 2023 -270 626,33 -222 979,07
Reste à réaliser N-1	50 628,00	1060 000,00	1 009 372,00	Excédent net 786 392,93
Totaux	707 426,72	1 754 036,96	Excédent 1 046 610,24	Excédent cumulé 1 175 503,15

Le Comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,
- autorise l'affectation des résultats sur l'exercice 2025 comme suit :

- excédent de fonctionnement : 389 110,22 € reporté à la même section du budget primitif 2025,
- excédent d'investissement : 786 392,93 € reporté à la même section du budget primitif 2025.



Fait et délibéré à Castres, le 20 mars 2025

Pour extrait conforme

Le Président,



Arnaud BOUSQUET